

Tribunal judiciaire de Bordeaux
Monsieur Renaud GAUDEUL
30 rue des Frères Bonie
33000 BORDEAUX

Paris, le 23 février 2026

Objet : Signalement en application de l'article 40 du code de procédure pénale

Monsieur le Procureur,

En vertu de l'article 40 du code de procédure pénale, je tiens à porter à votre connaissance les faits suivants.

En septembre 2025, le site internet bordelais « lagrappe.info » publiait une « carte non exhaustive des lieux de pouvoirs à Bordeaux et périphérie », dans le but de « préparer une journée de mobilisation ou une action discrète entre potes, pour mieux connaître son territoire ou décorer son salon ». Parmi ces lieux figurent une base militaire, des commissariats, une préfecture, un tribunal, diverses entreprises et banques, la FNSEA, la Coordination rurale, la permanence du député Thomas Cazenave ainsi que celle du Rassemblement National. La fin de l'article précise : « avant de préparer une action, il est possible d'aller consulter la carte des caméras de surveillance ». Il y a quelques jours, ledit site a repris un article intitulé « Relever la (jeune) garde ». Nous pouvons y lire : « L'antifascisme de rue, est une pratique de la violence dissuasive et symbolique », « la violence antifasciste est stratégique et « rédemptrice », elle a simultanément vocation à contenir la brutalité et à faire de la place pour la générosité ».

Ces déclarations publiques relèvent manifestement de la planification d'actions, de la traque des forces de l'ordre, de la violation de la loi ainsi que de l'incitation à la violence, puisque des lieux sont désignés, et un discours justificateur accompagne l'éloge de la violence physique. Partant, ces faits sont susceptibles de constituer une ou plusieurs infractions pénales. Il m'apparaissait donc important de vous en faire part afin que les mesures appelées par la loi soient considérées.

Enfin, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Procureur, l'expression de mon profond respect.



Edwige DIAZ

Députée de la Gironde
Commissaire aux Finances
Vice-Présidente du Rassemblement National